

Discours d'Éric LEJOINDRE
Cérémonie de commémoration
du 56^e anniversaire
du Cessez-le-feu en Algérie
Lundi 19 mars 2018 à 10 h 00

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations d'Anciens combattants et de la mémoire,

Messieurs les Porte-drapeaux,

Mesdames et Messieurs,

Le 19 mars 1962, il y a 56 ans, le cessez-le-feu prévu par les accords d'Évian mettait un terme à huit années de guerre en Algérie.

Ce cessez-le-feu mettait fin aux opérations militaires sur le territoire algérien. Il mettait fin à cette guerre qui ne disait pas son nom. Il n'a pas mis immédiatement fin aux souffrances et à la violence, mais il a permis d'ouvrir enfin la voie à l'autodétermination puis à l'indépendance, conformément au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, aux droits de l'homme et du citoyen dont nous revendiquons souvent, en France, la paternité.

Aujourd'hui, nous rendons donc hommage à tous les morts de la guerre d'Algérie.

Nous rendons hommage à toutes les victimes, aux civils et aux combattants, aux soldats et aux appelés du contingent, envoyés sur ces terres africaines pour ce qu'on qualifiait alors d'opération de maintien de l'ordre.

La France et l'Algérie resteront longtemps marquées par les séquelles de ce conflit, qui aura mobilisé pas moins de deux millions de jeunes Français du contingent, appelés pour deux ans et parfois davantage.

Pendant huit longues années, des familles françaises et algériennes ont vécu dans la peur, dans l'incertitude avant de faire face, pour certaines, à un terrible deuil.

N'oublions pas que, de ces combats, 25 000 Français ne sont pas revenus.

N'oublions pas les dizaines de milliers de pertes algériennes, les victimes civiles, les victimes des attentats de métropole et d'Algérie.

N'oublions aucune des victimes, civils ou combattants, Français ou Algériens, victime d'avant, ou d'après le Cessez-le-feu.

N'oublions pas non plus que la violence de ce conflit a conduit la France à oublier ses principes, certains pratiquant même la torture comme une simple arme de guerre ; n'oublions pas non plus la politique de la terreur du FLN et de l'ALN, puis celle de l'OAS.

N'oublions pas, nous habitant du 18^e, les missions de contrôle de la communauté algérienne, ici même à Paris, dans le 18^e, par la force de police auxiliaire.

N'oublions pas les victimes du 17 octobre 1961, cette nuit noire qui brisa non seulement nos valeurs républicaines mais surtout tant de familles.

Mais n'oublions pas non plus les drames de l'après 19 mars, celui des rapatriés d'Algérie, des Harkis si mal accueillis en France, des familles des disparus, ces hommes et ces femmes de toutes origines dont la trace s'est perdue dans la guerre.

N'oublions rien de tout cela, les drames personnels vécus par tous les acteurs de ce conflit, propulsés dans une guerre d'une violence terrible.

N'occultons rien de ces tragédies personnelles multiples, ces mémoires plurielles qui doivent être respectées pour pouvoir être dépassées.

En novembre 2012 le Président de la République, François Hollande l'a dit à la tribune même du Parlement algérien : « la vérité répare et rassemble, c'est pourquoi l'histoire, même quand elle est tragique, doit toujours être dite. »

Car nous avons, nous, aujourd'hui, un devoir urgent, c'est de permettre que ces blessures cicatrisent. C'est de faire en sorte que, loin des provocations de certains, notre nation se rassemble et que nous progressions sur la voie de la réconciliation. Nous le devons à tous les morts de cette tragédie, mais surtout aux générations futures.

Nous devons, d'autant plus sceller définitivement la réconciliation que nous avons désormais à relever les mêmes défis, combattre les

mêmes fanatismes des deux côtés des rives de la Méditerranée, à Paris comme en Afrique du Nord.

Victor Hugo l'a écrit, « les souvenirs sont nos forces. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates comme on allume des flambeaux».

Le 19 mars est une de ces grandes dates que nous commémorons depuis de nombreuses années dans le 18^e, mais qui est depuis décembre 2012 officiellement inscrite dans la mémoire de notre République.

Mesdames et Messieurs,

en décidant de faire du 19 mars la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le Parlement a voulu que toutes ces mémoires soient évoquées et que toutes les victimes soient honorées.

Les victimes françaises et les victimes algériennes, les victimes civiles et les victimes militaires, les victimes d'avant le 19 mars et celles qui sont mortes après, et toutes celles et tous ceux qui ont survécu et qui

portent encore douloureusement le souvenir de cette guerre et de ces combats.

Voilà quel est le message du 19 mars. Un message d'unité et un message de paix.

Vive la République, et vive la France.